



Distribution de dividendes

Par **patrick sube**, le **02/05/2008** à **16:09**

Une société mise en sommeil le même jour que la fin de son exercice fiscal.
Lors de l'approbation de comptes, peut-elle encore se distribuer des dividendes six mois après sa mise en sommeil ?
Merci pour les réponses

Par **Thierry Nicolaides**, le **05/05/2008** à **14:35**

Vous pouvez naturellement distribuer des dividendes

l'arrêt d'activité suppose de cesser toute activité commerciale seulement .

mais vous pouvez distribuer les bénéfices avant de dissoudre l'entreprise

cordialement